

» qui lui demandait pour son fils la main de sa nièce et une
 » dot : Non, ma jument ne convient pas à votre étalon ! Dans
 » la suite il la fit épouser à un simple marchand de Toulouse. »

Après sa mort, Benoît fut déclaré saint à miracle, et son nom placé dans le Martyrologe gallican.

Sous son pontificat florissait une secte singulière appelée les quiétistes du mont Athos ; ces fanatiques prétendaient avoir poussé la perfection de l'oraison jusqu'à voir Dieu des yeux corporels lorsqu'ils étaient arrivés à la suprême quiétude. Voici de quelle manière ils priaient : Le moine nouvellement initié se renfermait dans une cellule, s'asseyait dans un angle, ensuite ayant relevé son froc jusque sous les aisselles, il appuyait sa barbe sur sa poitrine, tournait les yeux avec toute sa pensée vers le milieu de son ventre, retenait sa respiration, même par le nez, et recherchait dans ses entrailles la puissance de l'âme.

D'abord, dit l'abbé Siméon de Xérocérque, l'inventeur de cette singulière oraison, dans ses recommandations aux disciples, vous ne verrez que ténèbres épaisses ; mais ensuite, en renouvelant pendant trois fois sept fois l'oraison, vous éprouverez une joie surprenante, l'esprit aura trouvé la place du cœur, il verra l'atmosphère de l'âme, et se contempera lui-même étincelant de lumière et rempli de discernement. D'après ces sectaires, le siège de l'âme était au nombril ; ce qui les fit appeler omphalopsyques. Le quiétisme est une des plus curieuses et des plus étranges aberrations que l'oisiveté du cloître ait enfantées.

CLÉMENT VI,

JEAN PALÉOLOGUE,

203^e PAPE.

PHILIPPE DE VALOIS,

JEAN CANTACUZÈNE,

JEAN I^{er},

empereurs d'Orient.

rois de France.

Histoire du cardinal de Nérée. — Son exaltation sur le saint-siège.

— Ambassade des Romains à Clément VI. — Le pape veut soumettre les royaumes chrétiens à sa domination. — Jeanne de Naples fait étrangler son mari. — Bulle du pape contre les assassins du prince. — Le sacré collège se rassemble pour élire un empereur. — Clément nomme Charles IV roi des Romains. — Cruautés de Pierre Gomès, grand inquisiteur de Florence. — Révolution républicaine à Rome. — Nicolas Laurent, chef du peuple, est excommunié par le pape. — Second mariage de Jeanne de Naples avec son cousin. — Elle vend Avignon au pape et se fait déclarer innocente du meurtre d'André son mari. — La peste exerce ses ravages en Occident. — L'Allemagne refuse d'obéir au prince nommé par le pape, et proclame Gunther Schwartzembourg seul empereur. — Réapparition des flagellants. — Le pape ordonne un nouveau jubilé pour se faire de l'argent. — Il rétablit l'inquisition dans l'Anjou et dans le Maine. — Vision de sainte Brigitte. — Ambassade de Jean Cantacuzène. — Maladie du saint-père. — Lettre singulière de Bézélzébub au pape. — Mort de Clément. — Tableau des mœurs abominables de la cour pontificale.

Le saint-siège ne resta vacant que onze jours après la mort de Benoît. Les cardinaux, au nombre de vingt-deux, s'étant

réunis en conclave, s'accordèrent parfaitement à partager entre eux les trésors de l'Église, et à nommer souverain pontife le plus corrompu de tous, le fameux cardinal de Nérée, qui prit le nom de Clément VI. Il était fils de Pierre Roger, seigneur de Rosière, qui le destinant à l'Église, le fit entrer dès l'âge de dix ans dans l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, où sa beauté lui mérita l'honneur d'être distingué par l'abbé des bénédictins, qui en fit son mignon. Parvenu à l'âge d'homme, le jeune moine quitta le couvent, se rendit à Paris pour terminer ses études théologiques, et obtint le grade de docteur et l'abbaye de Fécamp; ensuite on le nomma évêque d'Arras, et en dernier lieu, Benoît le créa cardinal-archevêque de Rouen.

Lorsqu'il fut proclamé pape, le cardinal de Nérée menait une vie tellement désordonnée, qu'il avait été obligé d'abandonner ses bénéfices à ses nombreux créanciers; aussi ne se montra-t-il pas difficile sur les conditions que lui imposèrent les cardinaux.

« Vous me demandez le partage des trésors de la chancellerie, dit le nouveau pape aux membres du conclave; j'y consens avec joie, et vous verrez ce qu'il faut de temps pour les remplir à un pape qui sait exercer son métier. » En effet, en moins d'un an, la vente des charges apostoliques, les annates, les expectatives, les commendes, les taxes et les confiscations des biens des hérétiques par les tribunaux de l'inquisition, avaient réparé toutes ses pertes, et avaient fourni aux dépenses énormes de ses maîtresses et de ses mignons.

Clément poussait le scandale de l'immoralité jusqu'à se faire un titre de gloire de sa dépravation; les courtisanes,

les grandes dames et ses beaux pages entraient à la vue de tous dans sa chambre à coucher, et étaient servis par les camériers jusque dans le lit du saint-père. Aussi le clergé d'Avignon devint si dérégé à l'exemple du pontife, que le plus petit clerc se fût cru déshonoré s'il n'avait eu attaché à sa personne quelque mignon ou plusieurs filles de mauvaise vie.

Quoique universellement reconnu comme le plus débauché des cardinaux, Clément n'en fut pas moins soumis aux épreuves de la chaise percée. Le lendemain de sa consécration il fit une promotion de dix cardinaux, parmi lesquels il n'oublia pas Hugues Roger, son frère, et Guillaume de la Jugie, son neveu, ses deux fidèles compagnons d'orgies.

Les rois de l'Europe s'empressèrent d'envoyer leurs ambassadeurs au nouveau pape pour le complimenter; un grand nombre de cités italiennes imitèrent cet exemple, et Rome, cette ville dégénérée qui aspirait toujours à la honte d'être appelée la ville pontificale, adressa à Clément une députation solennelle de dix-huit citoyens, à la tête desquels se trouvaient le républicain Nicolas Rienzi et Pétrarque. Ceux-ci étaient chargés au nom de leurs concitoyens d'offrir au pape les charges de premier sénateur et de capitaine de la ville, à la condition qu'il rentrerait à Rome, et qu'il réduirait de cent ans à cinquante l'intervalle de deux jubilés, afin de multiplier les causes de la prospérité de l'Italie et d'alléger les impôts de la ville sainte.

Clément accepta les dignités et les magistratures qui lui étaient offertes, et assura aux ambassadeurs qu'il avait fermement à cœur de rétablir la résidence du saint-siège en Italie, ce qu'il s'engageait à exécuter le plus promptement qu'il

lui serait possible. Comme preuve de la sincérité de ses paroles, il fixa même l'époque du nouveau jubilé à l'année 1350. Voici la bulle qu'il publia à cette occasion : « Le » Fils de Dieu, en expirant sur la croix, mes frères, » nous a acquis un trésor d'indulgences qui se trouve augmenté des mérites infinis de la sainte Vierge, des martyrs » et des saints. Or, vous savez que la dispensation de ces » richesses appartient aux successeurs de saint Pierre.

» Déjà Boniface VIII a ordonné aux fidèles de venir en » pèlerinage aux églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et » sa bulle accorde pour ce voyage entrepris à l'époque du » renouvellement du siècle l'absolution entière des péchés. » Maintenant nous considérons que dans la loi mosaïque, que » Jésus-Christ est venu accomplir spirituellement, la cinquantième année est celle du jubilé ou de la remise des » dettes; donc pour cette raison, eu égard à la courte durée » de la vie humaine, et afin qu'un plus grand nombre de » chrétiens participent à cette indulgence, nous l'accordons » pleine et entière à ceux qui visiteront les églises des deux » apôtres et de Saint-Jean de Latran, dans l'année mil trois » cent cinquante, pendant trente jours s'ils sont Romains, » et pendant quinze mois s'ils sont étrangers. »

Cela fait, le pontife congédia les ambassadeurs, les combla de marques d'honneur, particulièrement Pétrarque, dont la réputation faisait la gloire de l'Italie, et qu'il voulait attacher à sa cause.

Robert de Naples venait de mourir, laissant à sa petite-fille Jeanne des trésors immenses et un trône que sa trop grande jeunesse l'empêchait encore d'occuper. Néanmoins, pour ne

pas la laisser sans protecteur, il l'avait déjà mariée à André de Hongrie, fils de Charobert; et par son testament il avait institué pour administrer les états de Naples, Philippe Cabassole et la reine dona Sancha d'Aragon.

Aussitôt après la mort de Robert, ceux-ci voulurent exercer leurs droits de régents; mais Clément s'y opposa, sous prétexte que le royaume, relevant du saint-siège, devait revenir au pape jusqu'à la majorité de Jeanne, fixée à l'âge de vingt-cinq ans. Il publia une bulle qui cassait le testament du roi, comme attentatoire aux privilèges de l'Église, et annulait les différents actes accomplis par Philippe Cabassole et par dona Sancha d'Aragon, comme entachés d'irrégularité et d'usurpation. Il envoya le cardinal Aimeric de Chastelus, en qualité de vicaire apostolique, pour prendre les rênes du gouvernement, pour recevoir l'hommage lige de Jeanne et pour la couronner. Ensuite il confia la tutelle de la jeune reine à des femmes dépravées qui surent en faire un monstre de lubricité. Qu'importait à Clément que les souverains se rendissent méprisables et odieux aux yeux des peuples? sa politique était d'élever la chaire de saint Pierre au-dessus des trônes des rois, et tous les moyens lui paraissaient bons pour arriver à ce but.

Rassuré du côté de la Sicile, il se tourna contre l'Allemagne et ralluma le feu de la guerre civile dans l'empire: ses émissaires répandirent l'or à pleines mains et firent révolter les villes d'Italie restées fidèles à Louis de Bavière. En Allemagne, en France, en Angleterre et dans toute la péninsule romaine il fit publier les bulles que Jean XXII avait fulminées contre l'empereur, et ajouta cette

imprécation : « Que la colère divine, que le courroux de » saint Pierre et de saint Paul tombent sur Louis de Bavière » dans ce monde et dans l'autre! que la terre l'engloutisse » tout vivant! que les éléments lui soient contraires, et que » ses enfants mêmes périssent massacrés sous ses yeux par » la main de ses ennemis! »

Néanmoins il fut obligé de suspendre les effets de sa vengeance, ayant été averti par les ambassadeurs français que Philippe avait besoin de l'empereur, et qu'il lui défendait de continuer contre ce prince ses déclamations furibondes. Clément n'osant point désobéir aux injonctions de son redoutable allié, retira ses bulles, et se contenta d'assigner Louis de Bavière en cour d'Avignon, afin d'y être jugé par le sacré collège. Au lieu de se rendre auprès du saint-père ou de lui envoyer ses députés, Louis écrivit seulement au roi de France : « Si Clément entreprend contre nous » quelque procédure, nous nous en prendrons à vous. Salut! » Philippe, le lâche Philippe, qui craignait les armes des Allemands, fit aussitôt signifier au pape qu'il eût à ne point passer outre.

Forcé d'abandonner ses projets sur l'empire, le pape se rejeta sur l'Angleterre; il distribua les bénéfices de ce royaume aux nouveaux cardinaux dont les revenus n'étaient pas suffisants pour soutenir le faste de leur maison; il les pourvut des principales abbayes, des meilleures églises et des plus riches diocèses; leur accordant en outre l'autorisation d'envoyer des mandataires dans la Grande-Bretagne pour en prendre possession en leur nom, afin qu'ils pussent en dépenser les revenus à sa cour. Mais le roi Édouard ne se

montra pas aussi docile qu'on l'avait espéré : ses officiers chassèrent honteusement les prêtres français qui venaient percevoir pour les cardinaux les provisions bénéficiales.

Clément VI essaya de ramener Édouard à des sentiments moins hostiles à ses intérêts, et il lui écrivit : « Nous avons » appris, mon fils, que vous aviez publié des édits qui tendent » à détruire la liberté ecclésiastique, la primauté de l'Église » romaine et l'autorité du saint-siège. Cependant vous n'igno- » rez pas que Jésus-Christ lui-même a donné aux apôtres et » à leurs successeurs le droit de gouverner le monde. Vous » savez qu'en vertu de ce pouvoir les papes ont fondé des » églises patriarcales ou métropolitaines, des cathédrales, » des églises secondaires, et ont établi la hiérarchie du clergé.

» Depuis bien des siècles, rien n'a été changé; c'est tou- » jours aux papes qu'appartient la pleine et entière disposi- » tion des honneurs, des dignités et des biens ecclésiastiques : » vous vous êtes donc rendu coupable d'un grand péché en » autorisant les persécutions faites contre les mandataires » de nos cardinaux et en empêchant l'exécution de nos » grâces. Maintenant nous vous envoyons notre internonce » Nicolas, métropolitain de Ravenne, et Pierre, évêque » d'Astorga, avec pouvoir d'assembler un concile qui abo- » lira tout édit ou déclaration contraire à notre autorité, et » qui prononcera anathème contre vous si vos officiers ou » vos peuples se refusent à notre obéissance. »

Cette lettre n'eut pas un meilleur succès que la bulle; Édouard répondit au pape qu'il était scandalisé de voir les biens de son royaume à la merci de la cour d'Avignon; que « les pasteurs devaient faire paître les brebis et non les tondre

» ni les écorcher; que cette besogne appartenait aux rois, et
 » qu'à l'avenir il disposerait des bénéfices ecclésiastiques,
 » comme avait fait Guillaume le Conquérant. »

Clément, repoussé en Angleterre, eut au moins la consolation de voir que la France ne lui contestait pas son droit de souveraineté sur les royaumes de la terre; il reçut de Philippe de Valois une ambassade solennelle à la tête de laquelle se trouvait Louis de la Cerda, appelé ordinairement Louis d'Espagne, parce qu'il descendait de Ferdinand, fils aîné d'Alphonse le Sage, roi de Castille, et de Blanche, fille de saint Louis; ce prince venait demander à sa Sainteté la propriété des îles Fortunées, aujourd'hui îles Canaries, qu'il prétendait être habitées par des infidèles, et qu'il s'engageait à conquérir pour ramener les habitants à la religion chrétienne. Le pontife accéda à ses désirs, le proclama roi de ces îles, avec pouvoir absolu sur le temporel, à la charge par lui de payer un cens annuel de quatre cents florins d'or à l'Église, et il lui plaça sur le front une couronne d'or en signe d'investiture. Cette cérémonie n'empêcha pas Louis de la Cerda de mourir sans avoir fait la conquête des Canaries.

Au commencement de l'année 1344, l'empereur essaya encore de se réconcilier avec le saint-père, et il envoya une ambassade à Philippe de Valois pour le prier de lui faire connaître les causes qui s'opposaient au maintien de la paix entre l'empire et l'Église. Comme il était difficile de répondre à une demande aussi nettement exprimée, le roi renvoya les députés au pape, et les fit accompagner par des officiers de sa cour.

Clément ayant pris connaissance des messages des deux

souverains, appela auprès de lui un de ses cardinaux, lui dicta la formule d'une demande en grâce, avec des conditions si humiliantes pour Louis de Bavière, qu'un prince vaincu et sous le glaive de son ennemi n'aurait pu les accepter. Cette lettre du saint-père fut expédiée immédiatement à l'empereur, et, contre l'attente de la cour d'Avignon, il déclara accepter les conditions qui lui étaient proposées, et jura en présence du protonotaire du pape qu'il était prêt à les exécuter. Cette résolution du prince surprit étrangement Clément, qui ne put s'empêcher de dire en lisant sa réponse: « Cet homme est fort embarrassé, mais il est plus » embarrassant encore. »

En effet, quatre ambassadeurs allemands se présentèrent devant le sacré collège, et prêtèrent serment au nom de leur maître, ainsi que le portaient les ordres du pape, d'avouer les hérésies qui lui étaient attribuées, de renoncer à l'empire, et de se mettre lui, ses enfants, ses biens et ses états, à la disposition du pontife. Ensuite ils prièrent Clément de leur remettre par écrit les articles de la pénitence qu'il voulait imposer à Louis de Bavière, et ils le prévinrent qu'ils avaient ordre de ne point quitter Avignon sans les avoir obtenus, tant l'empereur avait hâte de se réconcilier avec l'Église. Le saint-père ne leur donna cependant que des dispositions relatives à la constitution de l'empire et non à la personne du prince. C'était de la part du pape une faute énorme dont Louis sut profiter. Il envoya immédiatement l'ordre aux électeurs et aux états de s'assembler en diète générale dans la ville de Francfort; il joignit à sa lettre de convocation une copie de la pénitence que lui imposait le saint-père, et